Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 722

Artikel: Education pour la paix : Zurich - septembre 1946 : question éducative

au Congrès féminin

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRENTE-CINQUIEME ANNÉE - Nº 722

FONDATRICE DU JOURNAL

M^{mo} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges **ADMINISTRATION ET ANNONCES** M^m Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteur

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6...
6 mois · 3.50
ETRANGER · 8...
Le numéro · 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

Conserve ta douleur et ton souvenir. Ils te seront un signe que ceux qui dorment ne sont pas perdus... Mais ne dis pas: "Je ne veux pas être consolé". Toute douleur n'est pas bonne, Il en est qui ont besoin d'être transformées.

Ch. WAGNER. (Devant le témoin invisible).

Un an après

Le 4 janvier 1946, la fondatrice du journal était brusquement enlevée à ses lecteurs, ses amis et amies. Un an déjà! Vingt-trois Mouvement ont paru depuis lors, sans qu'elle

Mowement ont paru depuis lors, sans qu'elle y mit sa main experte...

Nous dédions à son souvenir le présent nu-méro où sont traités les thèmes qui lui étaient particulièrement chers. Afin qu'elle soit pré-sente dans ces pages, le lecteur y trouvera des citations choisies dans les articles qu'elle écripit au lorg des années eur see livers eur des citations cuoises dans les articles qu'elle écrivit, au long des années, sur ces divers su-jets. Il constatera, peut-être avec surprise, que ces brefs extraits semblent avoir été écrits pour l'occasion, ils s'insèrent aisément dans les réflexions et informations actuelles, qui

ont été composées par leurs auteurs sans intention préconçue. Quel baume sur la conscience anxieuse de la rédactrice de 1947!

Imaginez, en effet, que, pour un jour, le chef d'orchestre est revenu inopinément à son pupitre... avant de lever la baguette, il donne la note... les instruments répondent avec

donne la note... les instruments répondent avec quelque appréhension... nulle dissonance: les musiciens qui avaient été formés par le maître sont restés dignes de son enseignement, en dépit de quelques modifications formelles et superficielles.

Notre journal continue donc son œuvre selon l'impulsion qui lui a été donnée; l'épreuve semble concluante et elle nous permet de franchir cet anniversaire, sinon sans regrets douloureux, du moins avec un nouveau courage.

La Femme et la vie civique

Jeudi 16 janvier, à 20 h. 30

Les femmes britanniques dans la vie publique

par the Right Hon. Margaret BONDFIELD

ancien ministre du Travail (Salle Centrale, 10, rue de la Madeleine)



Cliché Mouvement Féministe Miss Margaret BONDFIELD à l'époque où commençait sa carrière politique.

Miss Margaret Bondfield, que nous avons Miss Margaret Bondfield, que nous avons vue à plusieurs reprises à Genève, est une self-made woman dans toute la force du terme. A quatorze ans, elle gagnait déjà sa vie comme apprentie vendeuse dans un magasin; sept ans plus tard, elle était un membre actif de l'Union des vendeuses de magasins dont elle devint ensuite la secrétaire. En 1897, elle fut la première femme déléguée au Congrès des Trade Unions, et depuis lors se voua, avec Mary Mac Arthur, prématurément disparue à l'organisation des ouvrières et travailleuses ; cette Association fusionnant en 1921 avec la Confédération générale du Travail d'Angle-terre, Miss Bondfield en devint secrétaire, et enfin, fut élue en automne 1923, comme pré-sidente du Conseil général des Trade Unions, la première fois également qu'une femme arrivait à ce poste.

La carrière politique de Miss Bondfield a été, par la force des choses, plus courte que sa carrière syndicaliste. En 1922, elle avait posé sa candidature comme candidate travailliste pour le Parlement à Northampton mais ne fut étue qu'aux élections de décembre dernier (1923), à une très forte majorité. Miss Bondfield est une femme d'une intel-

Miss Bonafteu est une femme a une intel-ligence de tout premier ordre, de très gran-des capacités, d'une belle éloquence. Elle sera sans doute l'un des orateurs les plus écoutés de la Chambre, et l'un des meilleurs défen-seurs du sort de la femme ouvrière dans le nouveau cabinet.

E. Gd. 8 février 1924.

...en 1931, le parti conservateur anglais enleva le pouvoir au parti travailliste, Miss Bondfield ne fut pas réélue. Elle continua à travailler dans son parti jusqu'en 1938 où elle prit sa retraite. Elle en profita non pour se reposer, mais pour entreprendre une grande tournée de conférences au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique.

En 1939, elle devenait présidente des Groupes féminins pour la prospérité publique et en 1940, vice-présidente du Conseil National pour le Service Social.

En 1941, M. Bevin, ministre du Travail la chargeait de la Surveillance des logements de fortune affectés aux ouvriers des usines de guerre. De 1941 à 1943, nouvelle tour-née de conférences aux Etats-Unis (42 villes), à son retour elle entreprend des conférences sur l'Amérique parmi les communautés ou-vrières qui avaient surgi autour des grandes

Miss Bondfield (née en 1873), n'est plus Miss Bondfield (née en 1873), n'est plus jeune et cependant elle a pu faire face pendant toute la guerre à cette activité considérable, elle n'est jamais fatiguée, jamais malade. Aujourd'hui, toujours alerte, elle vient sur le continent parler aux femmes suisses, les femmes de Genève lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent d'aller l'entendre et de profiter de son expérience exceptionnelle.

A. W.-G.

Le féminisme tel que nous le concevons, le pratiquons et le propageons n'est pas au service d'une doc-trine, d'une confession, d'un dogme quels qu'ils soient; ce féminisme-là respecte toutes les opinions privées, toutes les croyances religieuses, toutes les convictions sincères... Ce

qu'il veut, c'est le développement de la personnalité spirituelle de la femne, l'éveil du sentiment de sa res-ponsabilité, le libre jeu de sa con-science individuelle à l'égard de la chose publique.

Emilie GOURD, 5 mars 1932.

ASSURANCE - VIEILLESSE

Quelle réforme sociale devrait, selon vous, être introduite chez nous avant toutes les au-E. Gn.

Affaires fédérales

cours de la session de décembre, le il des Etats a assidûment travaillé pour Conseil des Etats a assidùment travaillé pour venir à bout du projet de l'Assurance-vieil-lesse. Vu le temps très limité, il s'est rallié en grande partie aux décisions du Conseil National, afin de créer le moins de divergences possible. Aussi les quelques points remis en discussion ont pu être liquidés rapidement et en votation finale, le projet a été adopté au Conseil National par 170 voix contre 8 (MM. Baudat, de Senarclens, Burrus, Gotret, Pugin, Lachenal, Perréard et Mœschlin) et 8 abstentions, et au Conseil des Etats par 34 voix contre une (M. Pictet) et deux abstentions.

tentions.

Voilà un pas de plus accompli vers une réforme sociale urgente. Mais le délai référendaire est en cours, et M. Pictet a déclaré que le referendum contre la loi allait immédiatement être lancé. Si ce referendum aboutit, c'est-à-dire s'il réunit 30.000 signatures d'électeurs suisses la loi sera souvise à la sociale des la companya de la com lecteurs suisses, la loi sera soumise à la votation populaire. Nous aurons à revenir sur son contenu à ce moment-là.

Nous espérons fermement que le peuple suisse sentira son immense responsabilité envers la vieillesse en détresse et repoussera énergiquement la tentative de torpillage d'une réforme attendue depuis plus de vingt ans! Et nous nous demandons à ce propos, si certains adversaires du Suffrage féminin, dans les milieux dirigeants à Berne, ne seraient pas heureux, cette fois, de pouvoir compter sur l'appui direct de la femme suisse électrice elle aussi!

...Nous croyons bien que chez nous, sur cent femmes interrogates cent femmes interrogées, quatre-vingt-dix réclameraient en première ligne un système d'assurances sociales: assurance-vieillesse, asd'assurances sociales: assurance-vieillesse, assurance-maternité, assurance-maladie perfectionnée. Quatre-vingt-dix pour cent de femmes qui connaissent de près la vie et ses difficultés, faut-il se hâter d'ajouter; car l'on rencontre encore, en certains de nos milieux romands aisés, des femmes qui, répétant surtout
ce qu'elles ont entendu dire à des membres
masculins de leur famille, dépenseurs de la
doctrine libérale, craignent que ces sécurités
sociales ne risquent de détruire chez ceux qui
en sont bénéficiaires, l'initiative personnelle et
le sentiment de la responsabilité.

E. Gd. 19 février 1944

Education pour la paix

Zurich - Septembre 1946

Question éducative Congrès féminin

Organisé par les femmes, le congrès de septembre dernier à Zurich, devait tout naturelle-

tembre dernier a Zurich, devait tout naturellement donner une grande place à l'examen des questions pédagogiques.

Vingt-deux oratrices, venues de tous les coins du pays, traitèrent ces problèmes sous toutes leurs faces, en femmes pratiques, consciencieures et expérimentées.

Mme Lejeune parla du « Petit enfant » en mère de familla éduirée, qui prédève pas l'enfant.

de famille éclairée, qui n'élève pas l'enfant pour elle-même. Tout petit, il faut développer chez lui le courage moral, la bonté et l'esprit d'entr'aide.

«L'enfant difficile», nous dit Mme Loosli-Usteri, est souvent le produit d'erreurs pédagogiques. La mère le couve, se «cramponne» à lui, l'empéchant de se développer librement et alors, c'est la révolte. M™ Rossier-Delarue étudie l'enfant entre 4

et 8 ans. Il appartient d'abord uniquement à la famille, mais il est bon de le mettre pour un ramille, mais il est bon de le mettre pour un temps limité au contact de collectivités d'enfants et d'autres adultes, hors de la portée des parents. Plus tard, ceux-ci doivent accepter l'écloignement apparent de leur enfant devenu écolier, ne pas être jaloux de ses nouvelles affections, mais collaborer avec les éducateurs.

Avec beaucoup de doigté et de finesse, Mma Heller-Lauffer analyse les relations de la mère avec ses enfants adjecents. Deux se trouver

avec ses enfants adolescents. Pour se trouver eux-mêmes, ceux-ci cherchent à se libérer, les exhortations les touchent peu, mais ils commencent à observer si leurs parents « vivent » les préceptes qu'ils leur inculquent. En une seconde causerie charmante, M^{me} Le-

jeune fait comprendre à son auditoire qu'il faut de la gaîté et du bonheur au jeune enfant, mais que lui aussi doit savoir procurer des joies aux

Dans ce même ordre d'idées, Sœur Ethelred Steinacher d'Ingenbohl, relève la valeur éducati-Steingacher d'Ingenbohl, releve la valeur educative des représentations théâtrales, propres à former le caractère des jeunes actrices. Mª Widmer, de Bâle, développe le sujet si intéressant du rôle du jeu et du sport dans la formation de la jeunesse. Le scoutisme et la grande importance de l'éducation des jeunes par des jeunes, font l'objet d'un utile exposé de M^{III} Ernst. M^{the} Dupraz, professeur à l'Université de Fri-bourg, exhorte les parents à respecter les dis-positions de leurs enfants et à les laisser choisir une vocation sans aucun préjugé; qu'ils soient des manuels, si leur désir et leurs aptitudes les poussent dans cette voie.

Dans une allocution très fouillée, Mile Boss-hart traite le sujet: «Où allons-nous?» Il faut avant tout développer les énergies, le dynamisme en vue du bien dans la jeune génération. Citant Platon, Goethe, Fichte, l'oratrice illustre ce qu'ont apporté à l'humanité les poètes et les

Mme Droz-Ruegg nous fait part ensuite de ses impressions comme membre de la commission scolaire de la ville de Zurich. Le meilleur maître n'est pas celui qui parle le plus; le bon péda-gogue laisse agir les élèves, les amenant à décou-vrir eux-mêmes les connaissances à acquérir. Les classes doivent être peu nombreuses, car le maî-tre doit pouvoir agir sur la formation « du ca-ractère de ses élèves ».

Camaraderie, mariage, maternité, tel est le beau sujet traité par Mme Kissel de Rheinfelden. La femme sera la compagne de son mari, l'éduca-trice des enfants, créant pour tous un home hartrice des enjants, creant pour tous un home har-monieux. Mais trop souvent la femme est appe-lée à travailler hors de son foyer. Des lois pro-tectrices de la famille sont urgentes pour per-mettre à la mère de remplir son rôle naturel. « L'Education nationale », sujet de Mme Hegg-Hoffet, est traité avec une grande compétence. En Suisse, faire de l'éducation nationale, c'est

la susse, rate de l'éducation internationale, été faire en même temps de l'éducation internationale du meilleur aloi. Les jeune filles doivent être amenées à s'intéresser toujours plus à la vie de la collectivité. D'autres causeries et discussions ont complété





Sur la liberté

A la soirée d'Escalade de l'Union des Femmes de Genève, la présidente, Mme H. Chenevard-de Morsier, a prononcé l'allocution suivante :

La fête de l'Escalade est, non seulement une fête de la joie mais reconstruit. de la joie, mais aussi une fête de la li-

La notion de liberté est très difficile à définir. Montesquieu disait: «Il n'y a point de mot qui ait reçu plus de différentes significations et qui ait frappé les esprits de tant de manières ». De tout temps les philosophes se sont penchés sur ce problème. Dans son ouvrage intitulé : « Le Libre Arbitre », *Ernest Naville* a dit : « La Liberté ne pourrait pas exister dans le monde, si elle n'existait pas dans le principe du monde », et *Charles Secrétan* dressait dans l'infini métaphysique un Dieu libre se limitant lui-même pour physique un bette libre. Bien avant ces philosophes de la liberté. *Danie* avait écrit dans son «Pa-radis» «Le plus grand don que Dieu fit à l'homme en le créant ce fut la liberté de la vo-

Si nous avons tant de peine à serrer ce concept de liberté, c'est que nous avons l'intuition que la définition suivante de Ch. Secrétan est juste «...la liberté est ce qui n'a pas de pourquoi». En effet, nous la sentons, nous la vivons, elle est. Alors il nous semble que nous pouvons la définir ainsi: la liberté est à l'âme ce que l'air est aux poumons. Or nous éprouvons toute la réalité et toute la valeur vitale de l'air au la réalité et toute la valeur vitale de l'air au moment où celui-ci nous manque, où nous crions: j'étouffe!; de même pour la liberté, lorsqu'elle nous fait défaut, le degré de notre souffrance est la mesure de ce qu'elle est pour nous. La liberté est le climat nécessaire à l'épanouis-

La niberte est le climat necessarie a répanouis-sement des valeurs morales. Toute activité con-sciente, toute volonté, toute distinction du bien et du mal, le regret, le repentir, supposent la liberté. Un credo obligatoire, une morale impo-sée, une vertu à laquelle on est contraint n'ont aucune valeur en soi. Faire le bien par craînte d'une punition, ce n'est pas être vertueux. Sans liberté, pas de personnalité, sans liberté, pas de responsabilité. Un être libre et responsable a droit au respect d'autrui. Comme corollaire, il a le devoir de respecter la liberté et la per-sonnalité des autres.

Ainsi la limite de notre liberté n'est pas seu-

lement le tort que nous pouvons faire à motre prochain, selon la définition inscrite dans la « Déclaration des Droits de l'Homme » (1789): « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », mais la limite de notre liberté est aussi le *respect* de la personnalité humaine

De là découle tout un programme de vie individuelle et de réformes morales Nos libertés démocratiques ne doivent jamais

perdre de vue ce respect de la personne. Ce respect doit régir les rapports entre l'in-dividu et l'Etat, car, d'une part il faut éviter les excès du libéralisme (la part d'égoïsme qu'il peut contenir; les faibles incapables de se pro-téger et laissés à eux-mêmes) et, d'autre part les excès plus graves du totalitarisme qui nie et supprime la primauté de la personne et dans lequel l'individu n'est plus qu'un rouage de

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE

l'Etat. Malheureusement notre civilisation acmaillottés dans un réseau de contraintes, de contrôles, de règlements, de restrictions, d'interdictions et d'impositions, nous prenons, à notre insu, une mentalité de moutons tondus. Notre époque est celle des masses, elle se soucie plus de la quantité que de la qualité. Le slogan remplace la réflexion. Les hommes qui pensent li-brement deviennent de plus en plus rares. Les pensées conformistes étouffent les pensées originales.

sauvegarder la dignité de l'individu libre et responsable, l'Etat doit encourager l'initiative individuelle. En contre-partie le citoyen limitera volontairement sa liberté, en déléguant certains pouvoirs à l'Etat pour mieux assurer la sécurité sociale de chacun. Bergson a dit: «Le sacrifice de telle ou telle liberté, s'il est librement consenti par l'ensemble des citoyens, est encore de la liberté».

encore de la liberté».

Pour sauver notre civilisation il faut revenir
à plus de liberté de pensée, il ne faut pas, par
intérêt ou lâcheté, professer des idées que l'on
trouve erronées. De la liberté de pensée découlent la liberté de parole et la liberté de
presse. Les inconvénients que peuvent avoir ces
libertée en de ceréforement histories. libertés ont des conséquences bien moins graves qu'un régime de censure: Mais, là aussi, la limite à ces libertés sera le respect de la personne, c'est-à-dire que le mensonge, la mauvaise foi, l'injure, la diffamation, la calomnie doivent être réprimées. Si la presse se fait l'esclave des in-térêts de parti, elle n'est plus au service ni de la vérité ni de la communauté.

Nous voyons aujourd'hui attaquer la liberté de commerce, pourtant garantie par notre Constitution. Or l'économie dirigée aboutirait à une centralisation qui mènerait fatalement à une dictature de l'Etat contraire à la structure démo-cratique et fédérative de notre Suisse, laquelle est liée au concept de liberté et au maintien d'une économie libre

Il faut donc, dans tous les domaines, allier la liberté à une *discipline* volontairement consen-tie. Cette parole de *Vinet* résume notre pensée: « Quiconque aime l'ordre sans aimer la liberté pas l'ordre, et quiconque aime la li-ans aimer l'ordre n'aime pas la liberté. Chacun de ces deux éléments, quand il est exclusivement cultivé, engendre son contraire; la liberté sans frein est mère de la tyrannie, l'ordre sans liberté prépare le désordre ».

Il nous reste à dire deux mots de la liberté intérieure, celle qui fait dire à Rousseau: « Je suis esclave par mes vices et libre par mes remords » et dont *Daniel-Rops* parle en ces termes: « La véritable liberté tient à ce qui dans l'hommords » et dont Daniel-Rops parle en me est le plus spirituel... la liberté est d'abord re, et ce qui la menace le plus les puissances politiques, ni les intérieure. économiques, mais la tentation intérieure de l'asservissement ».

L'homme arrive à cette liberté suprême qui rend l'âme invulnérable, lorsqu'il n'appartient qu'à sa conscience, qu'il lui obéit librement.

Ce sera aussi bien le soldat à son poste de combat que le réfractaire de conscience refusant de tuer son ennemi, ce sena l'intellectuel ou l'ar-tiste fidèle à son idéal, solitaire, méconnu mais refusant de vendre son âme, le martyr préférant souffrir plutôt que trahir son prochain ou sa foi, préférant mourir plutôt que se soumettre à l'oppresseur.

L'homme le plus fort et le plus libre en ap-parence, comblé de richesses, disposant d'assez de moyens pour imposer sa volonté au monde, intérieurement n'est souvent qu'un esclave, alors que le pauvre prisonnier, malade, enfermé dans une sombre et étroite cellule, mais ayant retrouvé le sens des valeurs, s'élevant jusqu'à l'infini, peut être intérieurement l'être le plus libre du monde. La terrible guerre, dont nous sortons à peine, a illustré de façon tragique la si belle parole de Vinet :

Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté; car la liberté c'est la vie, et la servitude c'est la mort ». Genève se rendant au duc de Savoie aurait été

tranquille, protégée, peut-être riche... mais elle aurait été une ville morte. Elle a choisi le risque, la lutte, elle a connu la pauvreté, mais elle a été et est encore une cité vivante parce qu'une cité

Lettre de Damas

Quelqu'un qui a connu Damas avant la guerre et y revient aujourd'hui ne peut être que profondément frappé du changement qu'il y rencontre à chaque pas. Bordant des avenues larges, récem-ment tracées, des immeubles luxueux ont surgi comme des champignons; d'autres sont partout en construction. Certes, ces appartements à 5 ou 6 pièces aux loyers de 8000 à 10.000 francs suisses ne sont pas à la portée de tout le monde mais il ne manque pas ici de « nouveaux riches »! Cependant, le problème du logement existe quoique moins aigu qu'en Europe, et ce sont sur tout les jeunes couples aux bourses modestes qui la ressentent. C'est d'autant plus dur pour ceux d'entre eux, de plus en plus nombreux, qui ont réussi, souvent après maintes difficultés, à vaincre la résistance tenace de leurs familles attachées à l'ancienne coutume exigeant que le fils continue avec femme et enfants la vie en commun dans la maison paternelle. Jetons un coup d'œil sur les vitrines. Beau-

coup plus de magasins de nouveautés qu'aupa-ravant, et tous pleins de bas Nylon (entre 24 et 30 francs), parfums Chanel ou Guerlain, lingerie d'Amérique, tissus Rodier et jerseys an-glais. Les boutiques d'alimentation se sont mo-dernisées également. Là, où avant, dans des étadernisees egatement. La, ou avant, dans des eta-lages ouverts, pain, fromage ou beurre étaient exposés à la poussière et aux mouches, ils sont maintenant protégés dans des comptoirs vitrés. Les rayons regorgent de Quaker Oats et de Corn Flakes, de confitures australiennes, de Corned Beef et de bière américaine en boîtes de conLes liens qui unissent les femmes suisses malgré les différences de langages, de coutu-mes, d'éducation, de mentalité, ne sont-ils pas formés essentiellement par notre habitude an-crée, notre besoin instinctif, notre respect; notre amour, je dirai même notre passion de la liberté?

Qui dit liberté, dit par cela même contrôle personnel et discipline librement acceptée : « je veux l'homme maître de lui pour qu'il soit mieux le serviteur de toux...» s'est écrié Alexandre Vinet. Et qui dit démocratie, dit gée, devoirs accomplis par chacun dans l'inté-rêt général.

La plus noble forme de notre devoir, c'est de veiller de tout notre ferveur sur nos li-bertés démocratiques, de les pratiquer, de les proclamer, de les défendre et de souffrir pour elles s'il le faut.

Femmes suisses, mes sœurs et mes conci-toyennes, si la flamme claire de ces libertés cessait de brûler, alors notre pays ne serait plus celui dont nous voulons pouvoir être fié-res. E. Gd. 12 juillet 1941.

serve — choses à peine connues avant la guerre, mais maintenant appréciées par le grand public. Bien entendu, je parle du centre de la ville; les vieux quartiers ont conservé plus ou moins leur aspect habituel.

Cette transformation, toute restreinte qu'elle soit, est néanmoins significative. Elle est la marque extérieure d'un progrès, qui s'est pro-duit dans la mentalité des gens, et que l'on re-marque clairement dans l'attitude de la femme, spécialement de la musulmane. On n'a qu'à voir les jeunes filles sortant de l'école, presque tou-tes sans voile et portant seulement un foulard à la mode sur la tête — dernière concession à la vicille aversion de montrer sa chevelure. Les plus courageuses ont même renoncé complètement à se couvrir les cheveux. Le nombre de celles qui a sont attirées par la profession d'institutrice et d'infirmière augmente chaque année. D'autres moins nombreuses, se tournent de préférence vers le droit et la médecine, seules facultés que, jusqu'à cette année, leur offre l'Université de Damas.

(A suivre)

N. R.



Résolution votée après discussion

Nous formulons le vœu que la jeunes amenée par de nouvelles méthodes éducatives à ravailler pour la solidarité internationale et pour un règlement pacifique des conflits.

On développera chez l'enfant les qualités de

courage et de justice, de tolérance, de vérité et de solidarité qui sont des garanties de paix dans la famille, la société, la vie nationale et internationale.

Le désarmement moral, vaste sujet que lui-là, parce qu'il implique, pour être fidèle à son nom, un changement dans tous les esprits, un changement dans toutes les atti-tudes, aussi bien des individus que des gouvernements, et une réorganisation du monde sur de nouvelles bases, c'est-à-dire une nou-velle conception des relations internationales.

nelle conception des relations internationales.
Que l'on nous comprenne bien ici et que
l'on ne confonde pas le nationalisme avec le
patriotisme, qui est tout différent, qui est
constitué par l'essence des relations de l'individu avec son milieu, et qui, en apportant
la contribution d'un pays à la culture générale constitue la base de l'idée internationale.
Quelle est la situation actuelle du monde ?

Une vaguèsia africale Comment y remédier?

Une paralysie générale. Comment y remédier? Nous l'avons dit, par un changement radical dans notre attitude. Par le désarmement moral qui est une des formes de l'organisation de la paix.

E. Go. 11 juin 1932.

Si notre journal vous intéresse, aideznous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

cette énumération trop succincte. Il est bien évident que l'application de ces excellents principes pédagogiques est conditionnée par les circonstances. pour former la jeunesse, il faut la paix, c'est pourquoi ce congrès de 1946, à l'issue de la plus affreuse des guerres, a été placé sous ce signe. Mme Jeannet, dans son magnifique discours d'ouverture sut le montrer avec une belle éloquence, appuyée par M. Briner, conseiller d'Etat, dans son allocution officielle.

Puis, M^{lle} Somazzi, de Berne, devant l'assemblée plénière, adressa un vibrant appel pour que la femme mît à la disposition de la communauté son profond et impérieux désir de paix.

Le sujet spécial « Education pour la Paix » fut traité par M¹le Waldvogel, de Neuchâtel. Les pédagogues de tous les temps l'ont réclamée, mettant leur espoir dans la génération montan-te, mais espoir fallacieux jusqu'ici; les aînés n'ont su montrer à leurs cadets que guerres et destructions et l'exemple, on l'a vu, est l'éducateur le plus sûr, pour le mal comme pour le bien. «Aime ton prochain comme toi-même», combien ce précepte est simplement exprimé... mais peu pratiqué, et pourtant le salut est dans cette voie. Si nous avions la ferme volonté d'en trouver la technique d'application, ce précepte deviendrait une réalité dans la vie individuelle, sur le terrain économique et la vie internationale. Dirf-geons dans cette voie les énergies latentes de la jeunesse. Il est permis de se développer au la jeunesse. Il est permis de se developper au maximum, de «s'aimer soi-même», mais ensuite il faut se mettre au service des autres. Pendant la guerre, des difficultés qui paraissaient insurmontables ont été vaincues. Ne saurons-nous mettre la même énergie au service de la paix?

Parfois, des groupements non chrétiens, mais animés d'une fraternité vivante ont mieux su ai-mer leur prochain, que les chrétiens eux-mêmes.

Si l'enfant, en étudiant l'histoire, voit les guerse succéder, il ne doit pas ignorer les s faits pour les combattre. En 1918, une d'éducateurs, cherche à faire inscrire l'étude des questions pédagogiques dans le Pacte, mais en vain. La Charte de San-Francisco, par l'Unesco, donne par contre une place prépondérante à ces questions. Le travail que cette institution va four-nir a d'ailleurs été admirablement préparé par le Bureau International d'Education de Genève, fondé en 1925 et par l'Institut international de Coopération intellectuelle à Paris.

Que l'on ait pu, dans les pays totalitaires, for-mer en moins de 20 ans un type humain qui nous fait horreur, prouve la toute puissance de l'éducation. L'Unesco le dit dans une phrase lapidaire de son préambule: « Les guerres prennent nais-sance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix ».

Une « bonne » éducation sera nécessairement une éducation pour la paix, mais comment se met-tre d'accord sur ses exigences?

La science vient heureusement à notre secours.

L'Institut des Sciences de l'Education à Genère accomplit, depuis plus de 20 ans, un travail de premier ordre qu'on ne connaît pas encore assez chez nous. Tous nos jeunes pédagogues devraient y faire un stage. Tout est basé sur la nature in-dividuelle de l'enfant qu'il faut développer au maximum afin d'arriver à l'harmonie de la personnalité. Seul, un être heureux, équilibré et maître de lui, sera un membre utile à la communauté, créateur de paix; les mécontents, les révoltés, sont facteurs de guerre. Avant tout, élevons l'enfant dans la vérité.

Dans l'histoire, qu'il voie les ombres aussi, non pas seulement les pages flatteuses pour sa pa-trie. De pareils procédés, employés dans tous les

pays, finissent par dresser les peuples les uns contre les autres. Flagellons la politique d'égoïs-me féroce des Etats, les injustices de la vie économique et des possessions coloniales, mais relevons aussi ce que peuvent le désir d'assistance et d'entr'aide. Les écoliers doivent connaître les héros qui ont servi l'humanité par leur altruis-me, améliorant le sort des malheureux. Il faut orienter les énergies latentes de la jeunesse vers une œuvre pratique, ne pas leur couper les ailes et en faire des sceptiques. L'éducation pour la paix doit former des personnalités indépendan-tes, prêtes à la lutte contre toutes les injustices. Les braves gens de tous les pays, par leur passivité, permettent que de mauvais prophètes cap-tent les énergies inemployées des jeunes. La paix doit être active et résulter d'un travail

incessant. Construire des murs de protection avant que l'avalanche n'engloutisse le village, c'est la politique du sage. Un Rapaz, un Cérésole incessant. Construire des murs de qui viennent de dispăraître, un Fritz Wartenweider, voilà des réveilleurs d'énergies. La jeunesse doit connaître leur action, et de plus les efforts qui se font dans le même sens au delà de nos frontières.

L'Ecole Internationale de Genève est admirablement placée pour réaliser l'éducation velle » et des écoles privées travaillent dans ce même sens. L'enseignement officiel se préoc-cupe de plus en plus des directives données à Genève, mais de grands progrès doivent se faire

Dans cette lutte pour la paix, la femme, la Dans cette lutte pour la paix, la temme, la mère, doit jouer un rôle prépondérant. Non seulement son foyer, mais le foyer de toutes les mères, doit être protégé. Il y a là pour elles une tâche immense, mais réalisable seulement par l'union de toutes les bonnes volontés agissantes.